

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com



N° 274 - 3^e trimestre - Septembre 2020

C'est avec plaisir que je cède la place à Camille, ancienne dirigeante de notre association, pour cet édito qui la concerne directement. D'autant plus que ce numéro a pour thème principal les massacres de 1940 à 1945. Nous espérons qu'il sera utile pour lutter contre le négationnisme et qu'il encouragera, au delà du travail important qui a déjà été fait, la poursuite de la mise à jour d'une information plus complète sur ces crimes de guerre. C'est aussi une occasion de rappeler que toutes les familles des massacrés ont leur place dans notre association.

JEAN DARRACQ, président de l'ANFFMRFA

ABJECT

« Le 21 août 2020 des individus ont tagué le mur couleur rouille du centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane.

Avec de la peinture blanche ils ont barré le mot « martyr » et ont écrit « menteur ! À quand la vérité ? Raynouard a raison ». Cette insulte ignoble à la mémoire des martyrs d'Oradour a soulevé une vague d'indignation. Le négationniste Vincent Raynouard n'est pas un inconnu. Depuis près de 30 ans, il déverse son venin. Il prétend que M^{me} Rouffranche, seule survivante de l'église, n'a pas pu sauter par la fenêtre de l'église et que son témoignage est un mensonge. Pour le cinquantième anniversaire du massacre, il avait même sorti un livre que l'association des familles des martyrs a fait interdire. Il n'a pas cessé ses publications et même ses vidéos. Il nie le massacre des femmes et des enfants par les SS, comme il nie l'existence des chambres à gaz dans les camps. Il a été révoqué de l'Éducation nationale. Il a été plusieurs fois poursuivi et condamné par différents tribunaux dont celui de Limoges.

Aujourd'hui il a fait des émules. Internet permet de largement diffuser leurs mensonges. Au moment où les témoins disparaissent, ils croient peut être que le temps est venu pour eux de falsifier l'Histoire.

Il est inquiétant de voir un peu partout se développer des groupuscules de néo-nazis d'extrême droite. On ne saurait trop mettre en garde les jeunes de ne pas se laisser entraîner dans l'ambiance de xénophobie, de haine des immigrés et de tous ceux qui sont différents. N'oubliez pas les crimes contre l'humanité commis en Europe durant la Deuxième Guerre mondiale, mais aussi hélas dans de nombreux lieux du monde jusqu'à nos jours.»

CAMILLE SENON

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association, p. 2

Histoire, p. 4

- L'épopée héroïque du maquis Bir-Hakeim (2/2), p.4

- Les massacres de 1940 à 1945, p. 6

- Asq, 1944, p.8

- Le massacre par la Milice de l'école hôtelière de Thonon-les-bains, p.10

Page pratique, p. 12

- Les massacres : repères chronologiques

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN
Téléphone 06 10 98 84 15
RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

FACEBOOK

@FusillesResistance

INSTAGRAM

anffmrfra

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

NOS PEINES

Notre ami Michel BOUE, d'Angers, longtemps membre de notre bureau est décédé le 25 septembre 2020.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION 2020-2021

Compte tenu des difficultés provoquées par le Covid-19 en 2020, le thème de la session 2019-2020 « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister » est prolongé pour 2020-2021.

CALENDRIER

Les nouvelles restrictions, conséquences de l'épidémie de Covid-19, rendent difficile l'élaboration du calendrier du 4^e trimestre 2020. C'est ainsi que nous avons appris que notre cérémonie du 10 octobre au cimetière parisien d'Ivry ne peut pas avoir lieu dans des conditions normales. De même, la cérémonie de Souge du 25 octobre est incertaine. À notre connaissance, sont maintenues normalement les cérémonies d'Aincourt le 3 octobre, de Châteaubriant, le 18 octobre et notre colloque du vendredi 11 décembre ainsi que notre cérémonie du 12 décembre à la mairie du 11^e arrondissement. Malgré tout, de nombreuses cérémonies se déroulent dans le confinement. Ce sera le cas de notre cérémonie du samedi 10 octobre. C'est le cas de nombreuses cérémonies du nord de la France auxquelles participe notre drapeau porté par Katy Giraud (voir photo ci-dessous).

COLLOQUE

(Rappel : report du colloque prévu en décembre 2019 et déjà reporté au 24 janvier 2020)

Vendredi 11 décembre 2020, colloque la répression après le débarquement du 6 juin 1944, Auditorium de la



Ville de Paris, 5 rue Lobau (M^o Hôtel de Ville), Vendredi 2020, de 9h à 17h.

- La France après le débarquement, état des lieux : Claude PENNETIER, chercheur au Cnrs, Centre d'Histoire sociale du 20^e siècle, directeur du dictionnaire Maitron

- Grèves insurrectionnelles dans la région parisienne: Jérôme BEAUVISAGE, historien, syndicaliste, collaborateur de l'Institut d'Histoire Sociale CGT

- Oradour-sur-Glane, un massacre impensable ? Dominique TANTIN, historien, agrégé et docteur en histoire, président de l'association Maitron des fusillés

- Les déportations après le débarquement : Claudine CARDON-HAMET, agrégée et docteure en histoire

La répression dans les régions :

- Dans la zone des combats : Jean QUELLIEN, agrégé et docteur en histoire, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Caen, ancien directeur de l'UFR d'histoire à l'Université de Caen 3.

- En Bretagne : exemple du Morbihan, Jean Pierre et Jocelyne HUSSON, professeurs agrégés d'histoire, auteurs régionaux du dictionnaire des fusillés

- Dans le Sud-Ouest : répression de «Das Reich» en Ariège et Haute-Garonne, André BALENT, professeur d'histoire, auteur régional du dictionnaire des fusillés

- Dans le Centre-Ouest : Creuse, Vienne, Haute-Vienne, Michel THEBAULT, agrégé d'histoire, auteur régional du dictionnaire des fusillés

Inscription gratuite et carte d'identité obligatoires

Renseignements et inscriptions pour le Colloque (gratuit) : Jean Darracq tel : 06 10 98 84 15 - Mail : sylvie-jean.darracq@wanadoo.fr ou ANFFRMA 9 rue Amédée Picard 94200 Cachan

Rappel : ce colloque comme toutes nos activités publiques sera en conformité avec les règles sanitaires en vigueur ce jour là.

BUREAU DU 17 SEPTEMBRE 2020

Notre Bureau a fixé au samedi 30 janvier 2021 la date de notre Assemblée Générale. Après avoir constaté notre état financier, les rentrées de subventions des collectivités de 2020 sont satisfaisants (rapport de Laurent Védy). Il a fait le point sur les demandes de subventions 2021. Il est passé ensuite à l'examen des affaires en cours. D'abord les inhumations sur le carré de la division 40 du cimetière parisien d'Ivry. Un rendez vous est pris le vendredi 9 octobre avec Mme Laurence Patrice, maire-adjointe de la Ville de Paris à la mémoire et au monde combattant qui doit participer à notre cérémonie d'Ivry le samedi 10 octobre. Ensuite l'avancement des actions en cours : organisation pratique de la cérémonie d'Ivry, le point sur l'avancement du colloque, des cérémonies du 11 et 12 décembre, dossier Morts pour la France. Il a également approuvé l'abstention de Hubert à la dernière réunion de l'Ufac sur le message du 11 novembre. 2020 (voir ci-dessous). Comme tous les 5 ans, les cérémonies d'hommage aux fusillés du 15 décembre auront lieu en 2021 à Caen avec vraisemblablement l'organisation comme tous les 5 ans d'un colloque dans cette ville. Sous réserve de l'accord de toutes les associations organisatrices, notre association retient la proposition de Philippe Baudelot de l'amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt de déplacer le colloque en octobre 2020 pour le 80^e anniversaire des fusillés de Châteaubriant et de la Blisière d'octobre et de décembre 1941 organisées à Paris. Notre prochaine réunion de bureau se tiendra le jeudi 26 novembre 2020.

UFAC - RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE

En ouverture, M. LEPINE, président, fait part des conséquences de la Covid-19 : difficultés pour gérer les associations avec des suspensions d'activités ; pas de rencontre politique en 2020... Il fait part également de son pessimisme sur la situation nationale et internationale.

Onac-Vg : les titulaires de la carte du combattant ne sont plus majoritaires au sein de l'Office (les veuves et ressortissants sont majoritaires)

Projet de message du 11 novembre. Après avoir constaté qu'il n'y a plus de poilus vivants, le message contient un paragraphe qui fait du 11 novembre le jour de la commémoration des morts des Opex : « n'oublions pas non plus nos combattants des Opérations Extérieures pour qui cette date du 11 novembre est la façon d'honorer ceux qui se

battent et parfois meurent loin de leur pays. Les événements tragiques nous rappellent en effet que l'engagement de ces soldats a un coût, celui du sang. »

Notre représentant Hubert s'est abstenu ainsi que 3 autres associations.

Notre bureau du 17 septembre a approuvé cette abstention d'Hubert. En effet, le 11 novembre doit rester la commémoration uniquement des morts de 1914-18. S'il est normal de commémorer la mort des Opex il ne faut en aucun cas faire l'amalgame avec les morts de la guerre de 14-18. Malgré tout, ce message a été approuvé par 12 associations

Rappel de la profanation d'Oradour/Glane

Dates de la prochaine Assemblée générale 19 et 20 mai 2021 à confirmer.

CHÂTEAUBRIANT

Après avoir examiné le numéro de fin septembre qui va être imprimé, notre bureau tient à remercier particulièrement Olivier Bertrand, journaliste, qui nous a envoyé deux articles sur le maquis de Bir-Hakeim, ainsi que Jacqueline Duhem, autrice dans ce numéro de l'article sur le massacre d'Asq. Ces articles ont été faits à partir de leurs publications que nous recommandons à nos lecteurs :

- Olivier Bertrand journaliste a publié Les Imprudents, histoire du massacre des Crottes (Ardèche) édition du seuil 2019

- Jacqueline Duhem, agrégée d'histoire, a publié Asq, l'Oradour du Nord et Les mille et une vies d'Alexander Von Falkenhausen. éditions les lumières de Lille, 06 80 23 53 86 leslumièresdelille.com

Un numéro chassant l'autre, il nous faut maintenant faire celui de fin décembre. Vous pouvez naturellement nous proposer des articles et alimenter nos rubriques de nouvelles de l'association et de compte rendu de cérémonies.

Rappel : notre numéro 273 de juin 2020 est paru sous forme numérisée sur notre site www.familles-de-fusilles.com. N'oubliez pas, si ce n'est déjà fait d'envoyer votre adresse mail à anffrmfa@gmail.com

Sommaire : p.1 Editorial Carré de la division 40 du cimetière parisien d'Ivry / p.2 Vie de l'association / p.3 c'était il y a 20 ans : le décret Jospin / p. 4-5

Zoom ou pas Zoom / p. 6 le compte Instagram de l'association / p. 7 vient de paraître numéro spécial d'Ouest France L'ouest terre de héros / p.8-9 Histoire l'épopée héroïque du maquis Bir-Hakeim (½) / p. 10-11 Les maquis / p.12 Pratique : quelques repères pour l'histoire des maquis.

ISSN 0065-5584



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous pérorons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leur Arrière

Fondateurs : Étienne LEGRAS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15
E-mail : anffrmfa@gmail.com
Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 273 - 2^e trimestre - 30 juin 2020

CARRÉ DE LA DIVISION 40 DU CIMETIÈRE PARISIEN D'IVRY

La réunion consacrée aux inhumations de nouveaux-nés sur le carré en herbe de la division 40 du cimetière d'Ivry où ont été inhumés au cours de la guerre de nombreux fusillés de l'Île-de-France s'est tenue le 2 juin dernier en présence pour les associations de Résistance de notre association, de celle des familles de fusillés du Mont Valérien et de l'Île de France et d'Edgard de BORTOLI dont le père fusillé à Balard a été inhumé dans ce carré, du Cpl de l'Anzac de la Fndrip. C'est Edgard qui, à notre cérémonie d'octobre 2019, au cimetière, a attiré notre attention sur ces inhumations puis en février et mars dernier sur l'augmentation continue de leur nombre. Pour la ville de Paris, le conseiller mémoire de Mme HIDALGO, les représentants des cabinets de Mme VIEU-CHARIER, adjointe au maire chargée de la mémoire et des Anciens Combattants, et de Mme KOMITES adjointe chargée des espaces verts et des cimetières. M Sylvain ECOLE, chef du service des cimetières, était également présent pour apporter son expertise. Cette réunion faisait suite à une intervention de notre association en octobre dernier. À l'époque, Mme KOMITES avait répondu à Mme VIEU-CHARIER qu'il n'y avait pas de tombes creusées sur ce carré. Nos associations avaient toutes décidé d'écouter la position de la ville sans commencer à négocier des arrangements. Notre association est restée fidèle à son objectif : l'arrêt immédiat des inhumations et la remise en état du carré du souvenir. Parmi nos questions, d'abord celle du statut de ce carré, ensuite la réponse de M Bertrand DELANCE à la lettre de notre Président Pierre REBIERE en 2002 demandant la mise en place d'une signalétique et le maintien en herbe du carré. En ce qui concerne le statut du carré, nous avons extrait de nos archives deux comptes rendus de réunions organisées par le ministère des Anciens Combattants en 1982 et 1985. À la réunion de 1982, le carré est considéré comme un carré militaire. À la réunion de 1985, il est considéré comme une nécropole. La réponse de M DELANCE à la requête de notre président Pierre REBIERE de laisser le terrain en l'état et de mettre une signalétique que la ville de Paris nous a transmise après la réunion répond favorablement à la demande de signalétique mais ne s'engage pas sur la conservation en l'état (sans inhumations) de la surface herbue. Position renforcée par les échanges administratifs qui nous ont aussi été communiqués avec la lettre du maire. Notre association, dans le cas d'une remise en état pouvant durer au moins 10 ans, compte tenu de la législation sur les inhumations déjà faites, est disposée à attendre. Enfin, nous avons rappelé que de nombreuses associations ont participé aux réunions organisées par le Ministère des Anciens Combattants et qu'elles doivent être associées à ces discussions. À l'issue de cette réunion, la ville de Paris après avoir exprimé ses regrets a indiqué qu'elle a stoppé les inhumations et qu'elle nous fera des propositions répondant à nos inquiétudes rapidement. Au-delà de ces engagements, il faut souligner l'ambiance cordiale et constructive de cette réunion.

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association, p. 2

- Nouvelles de l'association
- Décret Jospin
- Zoom ou pas Zoom ?
- Compte Instagram

Vient de paraître, p. 7

- L'Ouest, terre de héros

Histoire, p. 8

- Le maquis Bir Hakeim
- Les maquis
- Quelques repères

ANFFMRF-A
9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN
Téléphone 06 10 98 84 15
RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

Site internet
www.familles-de-fusilles.com

Facebook
@FusillesResistance

Instagram
anffrmfa

www.familles-de-fusilles.com
N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à anffrmfa@gmail.com

L'ÉPOPÉE HÉROÏQUE DU MAQUIS BIR-HAKEIM (2/2)



Le maquis Bir-Hakeim, indépendant et intrépide, a donné beaucoup de fil à retordre aux Allemands de l'été 1943 au printemps 1944. Après le premier épisode (Châteaubriand n°273), suite des aventures de cet atypique corps franc, tirées du livre de l'auteur, *Les Imprudents* (Éditions du Seuil).

Les hommes du maquis Bir-Hakeim se retrouvent dispersés en septembre 1943. Les Allemands les ont attaqués à l'aube, le 10 septembre, dans le presbytère où ils se cachaient à Douch (Hérault). Ils ont pris la fuite, laissant deux morts et quatre prisonniers, qui seront fusillés quelques semaines plus tard. Jean Capel, le fondateur du maquis, est alors hébergé à Auriac-sur-Vendinelle, près de Toulouse par un gaulliste franc-maçon, futur haut fonctionnaire de l'administration gaulliste, qui lui présente des cadres de l'Armée secrète. Cela permettra à Bir-Hakeim de s'émanciper des hiérarchies régionales, pour prendre ses ordres directement de Londres et s'organiser à sa guise.

Les hommes, eux, sont cachés dans un premier temps dans des fermes du Lauragais, des garnis toulousains, puis à la frontière espagnole. Ils mènent des actions pour refaire la flotte de véhicules, reconstituer les stocks saisis par les Allemands. Ils dévalisent des chantiers de jeunesse, qui ont remplacé le service militaire. Puis, à la fin de l'automne, Bir-

Hakeim change de région militaire. Le maquis-école prend alors la direction du Gard où la mission de Jean Capel sera d'essayer de fédérer les maquis épars du sud-est cévenol. Mais les relations avec les maquis FTP (communistes) de la région sont empreintes (au mieux) de méfiance. Les résistants locaux ne comprennent pas ce que viennent faire ces jeunes gens, nombreux (le maquis-école compte 60 à 80 jeunes à partir de janvier 1944) et sur-armés, trop voyants selon eux.

Bir-Hakeim ne se cache guère. Les hommes mènent de nombreuses actions de réquisition, de pain, de tabac, dans les commerces de la région. Ils n'hésitent pas à provoquer les Allemands. Fin janvier, Bir-Hakeim est dénoncé, les hommes quittent le Gard pour l'Ardèche. Ils s'installent dans une ferme isolée du village de Labastide-de-Virac. Mais ils circulent beaucoup, à vive allure, dans les villages. Les gendarmes les repèrent très vite. À la mi-février 1944, le commandant de la brigade de la gendarmerie de Vallon-Pont-d'Arc signale dans un rapport la présence « sur le territoire de Labastide » d'une « organisation militaire disposant d'un assez grand nombre d'armes automatiques, de moyens de transport divers à essence, et d'un effectif d'environ 80 hommes ».

L'information circule et la division SS Brandenburg attaque, le 26 février au matin. Mais le maquis